

MARIAGE POUR TOUS

Repères terminologiques
éd. par Arbeitskreis für Zeitfragen,
Bienne

REPÈRES TERMINOLOGIQUES: QUE VEUT DIRE RÉELLEMENT...?

Les termes contenus dans ce glossaire ne sont pas listés selon un ordre prioritaire, mais selon l'ordre alphabétique de la version originale allemande.

- 1 PENSÉE BINAIRE /
PERSONNE NON-BINAIRE**
- 2 COMING-OUT**
- 3 DIVERSITÉ**
- 4 MARIAGE**
- 5 GENRE**
- 6 IDENTITÉ DE GENRE**
- 7 HÉTÉRONORMATIVITÉ**
- 8 HOMOSEXUALITÉ /
HÉTÉROSEXUALITÉ**
- 9 LGBTIQ***
- 10 QUEER / STRAIGHT**
- 11 FAMILLE ARC-EN-CIEL**
- 12 SEXUALITÉ**
- 13 ORIENTATION SEXUELLE,
IDENTITÉ DE GENRE**
- 14 DROITS SEXUELS**
- 15 GENRE SOCIAL,
RÔLE DES GENRES**
- 16 GAY, LESBIENNE**
- 17 TRANS / CIS**

DES REPÈRES TERMINOLOGIQUES, POURQUOI?

Le travail en atelier requiert des outils. Certains sont simples à utiliser, d'autres nécessitent un savoir-faire préalable. Si, par exemple, planter un clou avec un marteau est à la portée de quasiment tout le monde, assembler le mécanisme d'une montre, par contre, est une autre affaire. Il en va de même pour les mots, qui sont des outils de communication. Tous ne font pas partie de notre langage quotidien. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont utiles à une meilleure compréhension commune. Une terminologie claire peut s'avérer très aidante, dans les discussions, pour permettre que s'expriment les valeurs chrétiennes comme la charité, le respect, la justice, le partage et la solidarité. Les termes ci-après sont brièvement explicités selon l'état actuel des connaissances scientifiques. Le but n'est pas de les cataloguer, mais bien au contraire d'aider à mettre au jour la complexité des réalités de vie, tout comme certains schémas de pensée.

La question du «Mariage civil et religieux pour tous» donne lieu depuis longtemps déjà à de nombreux débats, et ce, pas uniquement en Suisse. Un vaste champ de recherche scientifique en matière de relations, sexualité et genres, parfois peu clair, s'est ainsi ouvert. Les concepts contenus dans cette forme de glossaire ont été développés suite à des échanges interdisciplinaires (sciences sociales, sciences humaines, médecine, histoire, études genre, théologie, littérature militante) et des débats de mouvements citoyens, reflétant à quel point ceux-ci auront été nécessaires à leur clarification et leur respect. C'est dans ce contexte qu'un ensemble de concepts et de termes se sont dégagés. Ils sont élucidés ici dans l'idée qu'ils pourront être utiles dans les débats et échanges sur la question du mariage pour tous.

Ce glossaire voudrait être une sorte de «caisse à outils» qui explicite termes et concepts. Faisant à la fois office de documentation, il devrait également servir de guide dans le domaine pour que chacun-e puisse préciser ses propres «mots-outils» et que tous les participant-e-s puissent exposer clairement leur vision et comprendre les préoccupations des autres. Utiliser les termes de manière adéquate, c'est faire preuve de respect et de fraternité chrétienne envers les autres. La manière dont sera discuté la question du «Mariage pour tous» aura un écho au-delà des communautés ecclésiales et pourrait être source de réconciliation, de consolation, voire aussi ouvrir des espaces d'échanges et permettre des rencontres.

QUI A ÉLABORÉ CE GLOSSAIRE?

Ce glossaire a été élaboré par le service **Arbeitskreis für Zeitfragen (AfZ)**, intégré à la paroisse réformée de Bienne. Il a d'abord été pensé comme soutien pour les synodes de discussions de l'Église réformée Berne-Jura-Soleure sur la question du «Mariage civil et religieux pour tous». Les responsables de ce projet, Luzia Sutter Rehmann et Noël Tshibangu, ont été accompagnés dans leur travail par un Thinktank composé de bénévoles, issus de milieux professionnels différents, qui y contribuent en amenant leurs perspectives professionnelles et personnelles. Le glossaire a été élaboré par Dominique von Allmen-Mäder, Geneva Moser, tous les deux membres du Thinktank, Luzia Sutter Rehmann et Noël Tshibangu, collaboratrice et collaborateur de AfZ. La traduction et l'adaptation du glossaire en français ont été assurées par Noël Tshibangu et Anita Cotting.

D'autres membres membres du Thinktank ont relu le document et y ont apporté leurs commentaires.

PENSÉE BINAIRE / PERSONNE NON-BINAIRE

«Pensée binaire» signifie **une manière de penser** qui, malgré la réalité et des conclusions scientifiques prouvant le contraire, renvoie à deux genres uniquement: féminin et masculin. Cette manière de voir est contredite par l'importante variabilité de l'identité de genre et de sexe que l'on peut constater. Il y a des personnes qu'on ne peut classer dans la pensée binaire. Ces personnes se définissent comme non-binaires (voir sous 10 et 11).

COMING-OUT

Le terme désigne **la révélation de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre** (respectivement le processus qui y conduit) à ses propres parents, aux frères et sœurs, aux proches, à son cercle d'amis et au public en général. En raison de l'hétéronormativité de la société, cette question ne se pose généralement pas pour les personnes hétérosexuelles. Au-delà du spectre hétérosexuel, cependant, le coming out a parfois un impact significatif sur la personne et/ou son environnement. Cela se produit souvent en relation avec un événement spécifique. Le coming out est une décision personnelle. Personne n'est obligé de le faire et chaque personne peut décider elle-même si, quand, à qui et comment elle veut le faire (voir droits sexuels sous 14).

DIVERSITÉ

Dans le contexte de la sexualité, le terme de diversité met en évidence la grande pluralité des représentations culturelles et des caractéristiques biologiques.

Diversité signifie **différence**. Le terme a son origine dans le mouvement des droits civils aux États-Unis. Le terme de diversité est souvent utilisé dans le contexte de la gestion d'entreprise, au sens de différenciation du personnel (Diversity Management) par rapport aux possibilités de développement. Dans le contexte du management, tout comme dans son usage quotidien, le terme souligne que la diversité peut être une ressource. Les dimensions de la diversité comprennent l'âge, le sexe, le contexte de migration, le handicap, l'orientation sexuelle ou la religion.

MARIAGE



Avec la Réforme, l'idée du mariage a commencé à changer progressivement dans le sens d'un partenariat de vie. Le **droit civil** a permis, par exemple, à des couples hétérosexuels de confessions différentes de se marier. Mais pour nombre de pauvres, le droit au mariage est resté longtemps inaccessible. Dans le code civil de 1907, la capacité de discernement était considérée comme critère d'accès au mariage civil, ce qui, de fait, excluait les personnes en situation de handicap. Dans la période entre les deux guerres, certains cantons et communes y ajoutèrent d'autres critères encore comme un comportement qualifié d'asocial, l'alcoolisme, la dépendance des aides sociales ainsi que l'incapacité d'exercer les devoirs parentaux.

L'idée que tout le monde devrait avoir le droit de se marier n'est pas encore très ancienne. Par ailleurs, il existait la pression de se marier pour ne pas être socialement exclu (par exemple être taxée de vieille fille). Mariage civil et religieux pour tous! Cette déclaration contient certainement de nombreuses questions qui nécessitent d'être encore discutées, comme par exemple: tout le monde peut-il vraiment se marier, désormais? Qui en est encore exclu-e? Que gagne ou que perd l'Église en admettant l'égalité pour toutes les chrétiennes et tous les chrétiens? Les discussions sur l'interprétation des Écritures font partie de la pratique dans l'Église réformée, tout comme l'engagement pour la justice et la participation.

Se **marier à l'église** est encore très demandé aujourd'hui, ce qui démontre que pour beaucoup de monde, la foi chrétienne a une signification positive dans leur vie. La signification d'un mariage religieux repose certainement sur le désir personnel des personnes concernées de ne pas être uniquement liées par le droit civil.

GENRE

Bleu ou rose? Cette attribution de couleurs pour les garçons et les filles n'existe que depuis le début du XX^e siècle. Auparavant, le rouge était la couleur des rois et des papes – donc des hommes – alors que le bleu, dans la tradition chrétienne, était la couleur de Marie, et donc des filles. Les représentations des genres ont ainsi évolué au cours de l'histoire. Quand nous utilisons le terme **genre**, au quotidien, nous désignons différents aspects de l'être humain: le genre comprend des composantes sociales, culturelles, politiques et biologiques.

Le terme **gender** désigne le **genre social**, à savoir sa perception sociale, et se réfère à l'interaction des facteurs sociaux (par ex. le prénom, l'éducation, certaines normes attribuées au genre comme l'habillement, la coupe de cheveux, les mouvements, la gestuelle, les mimiques). Dans le monde anglo-saxon, on distingue le **genre** et le **sexe**, qui est biologique et que l'on définit par divers facteurs biologiques (les chromosomes, les caractéristiques physiques telles que la taille, l'apparence et la voix, ainsi que les organes sexuels internes et externes).

La distinction entre le genre et le sexe biologique n'est pas très claire: la façon dont les femmes et les hommes «incarnent» leur sexe et ce qui est considéré comme «naturel» dépend des représentations sociales. Cela signifie que le sexe considéré comme «naturel» a également une histoire, la vision scientifique et médicale du corps étant également sujette à des changements historiques. Lorsque nous parlons de «construction» du genre, nous voulons dire que les gens sont façonnés selon un processus complexe d'éducation, de normes et de valeurs sociales, de stéréotypes, d'identifications, d'images, de traditions. Ces empreintes les rendent reconnaissables en tant que filles ou garçons dans une culture particulière. Elles ne correspondent pas forcément au sexe biologique (voir 6).



IDENTITÉ DE GENRE

Par identité de genre, on entend la **perception personnelle de son propre genre**. L'identité de genre peut (mais ne doit pas forcément) correspondre au genre attribué à une personne en fonction des caractéristiques physiques et biologiques. Ceci s'applique également à la façon dont les autres peuvent percevoir le genre d'une personne. Par exemple, une personne peut être perçue par ses semblables comme homme (sur la base des traits du visage ou du comportement social, ce qu'on désigne aussi par l'expression de genre). Toutefois, cette même personne, dans sa perception personnelle, peut avoir une identité féminine ou non-binaire. L'identité de genre est aussi à différencier de l'orientation sexuelle (voir sous 13) ou de l'identité sexuée. Une femme hétérosexuelle, par exemple, peut ainsi tout aussi bien ressentir son identité de genre féminine de la même manière qu'une femme homosexuelle, et inversement.

HÉTÉRONORMATIVITÉ

Le terme «hétéronormativité» est utilisé pour décrire et critiquer **une certaine idée de la normalité**. Un mode de pensée hétéronormatif suppose que l'existence humaine doit être naturellement organisée en deux sexes et que l'hétérosexualité est la base exclusive et naturelle de cette organisation. Dans cette structure, seuls deux sexes sont acceptés et ceux-ci se réfèrent exclusivement l'un à l'autre dans leur sexualité. Dans une société hétéronormative, la vie commune et les comportements des hommes et des femmes doivent correspondre aux attentes dictées par la société. On peut par exemple considérer comme «hétéronormatif» un père qui dirait à sa fille: «Quand tu nous amèneras ton premier ami à la maison...». L'option que la fille pourrait amener une amie, n'est pas envisageable, dans ce mode de pensée. On peut également parler d'hétéronormativité lorsque les termes «parents», «couple», «famille», ne supposent que des constellations hétérosexuelles.

HOMOSEXUALITÉ / HÉTÉROSEXUALITÉ

L'homosexualité désigne le **comportement sexuel des personnes du même sexe, le désir érotique et romantique envers les personnes de son propre sexe**. Le terme inclut également les identités qui se définissent sur cette base. On constate aujourd'hui que l'amour et l'attirance pour les personnes du même sexe existent et ont existé dans toutes les sociétés de toutes les époques historiques. L'émergence de l'identité sexuelle – au sens d'un constat clair de l'individu envers une certaine «orientation» sexuelle – est aujourd'hui considérée comme le résultat des évolutions de la société occidentale moderne. Cette évolution a été suivie par des mouvements d'émancipation qui ont combattu la criminalisation de l'homosexualité et se sont engagés pour l'égalité en droits des homosexuel-le-s. Ce n'est qu'en 1994 que l'OMS a retiré l'homosexualité de la liste internationale des maladies et épidémies.

Les rapports sexuels entre personnes consentantes du même sexe constituent cependant toujours une infraction pénale dans 70 pays. Dans six pays, ils sont même passibles de la peine de mort.

L'hétérosexualité désigne **l'attirance exercée par des personnes du sexe opposé**.





LGBTIQ*

Sous ces abréviations sont regroupées les personnes ayant une identité sexuelle et de genre hors de la norme hétérosexuelle, à savoir **les lesbiennes, les homosexuels (gays), les personnes bisexuelles, ainsi que les personnes transgenres et intersexuelles**. L'étoile* indique qu'il n'existe pas uniquement deux genres, deux pôles, homme et femme, entre ciel et terre et attire ainsi le regard sur les différences entre les êtres humains.

Q est mis pour **queer** (en anglais): étrange, fou, bizarre, faux. (Voir sous 10).

Le terme «**intersexuel**» désigne les personnes pour lesquelles aucune attribution claire du sexe biologique n'est possible, en particulier sur le plan anatomique, au sens du féminin et du masculin. L'intersexualité est un terme générique pour de nombreux phénomènes qui ne peuvent être définis précisément et qu'on ne peut classer de manière binaire.

Malgré tout, les abréviations LGBTIQ* ne couvrent pas toute la gamme connue des identités sexuelles et de genre. Les personnes auxquelles il est fait référence sont des personnes comme vous et moi – mais ce sont des minorités sexuelles qui sont fortement stigmatisées et souvent victimes de discrimination. Cette dénomination constitue une forme de reconnaissance, qui contribue à rendre visible la diversité qui existe réellement.

QUEER / STRAIGHT

Queer est un terme générique qui offre à de nombreuses personnes une proposition d'identification. **Les queers sont des personnes qui ne correspondent pas à la classification hétéronormative, que ce soit en termes d'identité de genre et/ou d'orientation sexuelle.** Le terme opposé est **straight**, qui fait généralement référence à l'orientation hétérosexuelle. Le terme vient de l'anglais et était utilisé comme insulte, autrefois. Il peut être traduit par «étrange» ou «bizarre». Mais le terme a également une dimension politique et le concept qui le sous-tend est complexe: il désigne par exemple une conception de la vie, une vision politique, qui remet en question les identités reconnues et vise à sortir de l'ordre hétéronormatif qui prédomine dans la société. La **théologie Queer**, dans sa lecture de la Bible par exemple, analyse les personnages, les situations, les faits, les niveaux des textes par rapport aux questionnements émanant des queers.

FAMILLE ARC-EN-CIEL

Les **familles dans lesquelles vivent des parents queers** (donc hors de la norme hétérosexuelle, bisexuelle, binaire) sont appelées familles arc-en-ciel. Il peut s'agir, par exemple, de deux mères avec des enfants ou d'un père et d'une mère trans avec des enfants, etc. Le terme arc-en-ciel attire l'attention sur le fait que la réalité vécue des familles est très diverse. La famille se construit avant tout là où les membres se sentent responsables les uns envers les autres, que ce soit dans les grandes ou les petites familles, les familles adoptives, les familles monoparentales, les familles patchwork, entre autres. La notion de famille peut aussi s'appliquer à la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit. Il existe de grandes différences culturelles dans le monde entier en ce qui concerne les représentations de la famille.

SEXUALITÉ

La sexualité fait partie de tout être humain. Elle est présente dès la naissance et se développe tout au long de la vie. Elle s'exprime de plusieurs manières au fil des expériences propres à chaque personne. Elle a une influence sur la santé physique et psychique. La sexualité joue un rôle important dans la construction de l'identité. L'autodétermination sexuelle fait partie du développement de la personnalité.

L'organisation mondiale de la santé (OMS) définit la sexualité de la manière suivante: «**La sexualité englobe le sexe, les identités et les rôles socialement associés aux genres, l'orientation sexuelle, l'érotisme, l'intimité et la procréation.** Elle se vit et s'exprime à travers les pensées, les fantasmes, le désir et les convictions, attitudes, valeurs, comportements, pratiques, rôles et relations. La sexualité est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels.»

La sexualité concerne donc à la fois:

- le corps (sensations, processus physiologiques, état de santé, etc.)
- les représentations de soi-même et son monde intérieur (image de soi, imaginaire, rêves, émotions, sentiments, etc.)
- les relations (rapport à l'autre, sécurité affective, équilibre entre distance et proximité, etc.)
- la culture (mythes, préjugés, valeur, définition de ce qui est sexuel et érotique)
- le social et le politique (connaissances, éducation sexuelle, droits sexuels, lois, normes, rapports de pouvoir, etc.)

Les désirs, besoins, émotions et comportements qui sont liés à la vie affective et à la sexualité sont riches et complexes. Il existe de nombreuses manières de vivre la sexualité.

13

ORIENTATION SEXUELLE, IDENTITÉ DE GENRE

L'orientation sexuelle désigne l'attirance «romantique» et sexuelle qu'une personne peut ressentir envers certaines autres personnes.

Selon l'attirance qu'éprouve quelqu'un pour une personne du sexe opposé ou du même sexe – ou des deux, ou appartenant au spectre élargi des genres – on parle d'«homosexualité», d'«hétérosexualité» ou de «bisexualité». L'asexualité, dans laquelle l'attirance envers une personne n'a que peu ou pas du tout de composante sexuelle ou de genre, peut également être considérée comme une autre orientation sexuelle.

L'identité de genre fait référence à la perception qu'une personne a d'elle-même pour ce qui concerne son orientation sexuelle: par quel sexe la personne est-elle sexuellement et romantiquement attirée et comment perçoit-elle cette attirance? Le désir et l'attirance sexuels sont l'expression profondément singulière de soi qui va bien au-delà des organes génitaux et de leur fonction, qui comprend par exemple la curiosité, la force, l'intérêt, le plaisir, la joie, l'ouverture d'esprit ainsi que le désir.

DROITS SEXUELS

Les droits sexuels accordent à tout être humain le droit de vivre la sexualité qui lui correspond, à condition que les droits et la volonté de toutes les parties impliquées soient respectés. Les droits sexuels étant reconnus pour toutes et tous, personne ne peut être contraint à vivre une sexualité (physique) active. Pouvoir vivre la sexualité selon sa propre identité fait partie intégrante des droits contenus dans la Déclaration universelle des droits humains. Selon la Déclaration de l'organisation faïtière IPPF (International Planned Parenthood Federation), reconnue au niveau national et international, ces droits comprennent entre autres:

1. le droit à l'égalité, à l'égale protection devant la loi et à n'être soumis à aucune discrimination en raison de son sexe, sa sexualité ou son genre
2. le droit à la participation pour tous, sans distinction de sexe, de sexualité ou de genre
3. le droit à la vie, la liberté, la sécurité et l'intégrité corporelle
4. le droit à la sphère privée
5. le droit à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi
6. le droit à la liberté de penser et à la liberté d'opinion, le droit à la liberté d'expression et d'association
7. le droit à la santé et le droit à bénéficier des progrès de la science
8. le droit à l'éducation et à l'information
9. le droit de choisir librement de se marier et/ou de fonder une famille, ainsi que le droit au planning familial.



15

GENRE SOCIAL, RÔLE DES GENRES

On parle du genre social et du rôle des genres dans deux contextes qu'on ne peut complètement dissocier. Il s'agit d'une part des **modèles de rôles présents dans l'environnement social** et comment ceux-ci sont liés au genre. D'autre part, il est fait référence au **comportement individuel**, au rôle qu'exerce une personne dans son propre environnement social. Pour la définition et la pratique des rôles de genre, l'environnement social fournit généralement un certain nombre de «requis»: vêtements, sports, hobbies, films, professions, fonctions dans la famille et en amitié, et bien d'autres encore. Plusieurs de ces «requis» sont assignés à un sexe, parfois très clairement, parfois moins. Une personne souhaitant être socialement considérée comme homme peut porter des jeans serrés, travailler comme infirmier, prendre en charge la garde des enfants et se réunir avec des amis pour prendre un café. Mais si cette personne se maquille et porte des leggings, son genre social ne serait plus si aisément compris comme «masculin (hétérosexuel)». Le genre social n'a donc pas à correspondre à l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

GAY, LESBIENNE

Le terme **gay fait référence à un homme, lesbienne à une femme qui, tous les deux, vivent des amours homosexuelles** (voir sous 8).

Par le passé, «gay» et «lesbienne» étaient des termes péjoratifs que les gays et les lesbiennes se sont réappropriés en toute conscience et toute confiance. En anglais, le terme «gay» inclut généralement aussi les lesbiennes, ce qui n'est pas le cas en français, ni en allemand (Schwul). En anglais, par exemple, le terme gay women est correct et des expressions comme «Gay Pride» ou «gay people» ne font pas uniquement référence à des gays, mais aussi à des lesbiennes. Gay peut également être traduit par «joyeux», «heureux» ou «insouciant».

17

TRANS / CIS

On parle de trans pour les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au genre auquel elles ont été assignées à la naissance.

La forme abrégée trans remplace des termes tels que «identité trans» ou «transgenre». Le terme «transsexualité» n'est plus utilisé par de nombreux expert-e-s* car il est étroitement lié au fait que les personnes trans étaient considérées comme malades. **Cis est le nom donné à une personne dont l'identité sexuelle correspond au sexe qui lui a été attribué à la naissance** (homme cis ou femme cis).

Les personnes cis et trans peuvent être lesbiennes, gays, bi- ou hétérosexuelles ou avoir une toute autre orientation sexuelle. L'identité de genre ne doit pas être confondue avec l'orientation sexuelle.

ÉPILOGUE ET REMERCIEMENTS

Le groupe Arbeitskreis für Zeitfragen (AfZ) remercie le Synode de discussion de l'Église réformée Berne-Jura-Soleure pour cette occasion de coopération. L'AfZ se sent ainsi confirmé dans ses efforts constants d'aborder des questions actuelles de société et de rechercher des solutions ensemble. Le thème central «Sexualité dans le contexte ecclésial», qui existe depuis un an maintenant, a ainsi été l'occasion de partager son expertise avec un cercle élargi du milieu ecclésial. L'AfZ est prêt à poursuivre son action à l'avenir en tant que partenaire de discussion et centre de compétence pour la recherche de réponses possibles, judicieuses et réalisables.

Des exemplaires peuvent être commandés à l'AfZ:

zeitfragen@ref-bielbienne.ch

Ring 3, 2502 Bienne, Tél. 032 322 36 91

www.ref-biel.ch/home/bildungskirche/arbeitskreis-fuer-zeitfragen



IMPRESSUM

Rédaction: Dr Luzia Sutter Rehmann, Noël Tshibangu (AfZ)

et des membres du Thinktank: Dominik von Allmen, Geneva Moser

Avec des contributions du Thinktank: Marina Costa, Noël Tshibangu et Anita Cotting (traduction), Marie-Louise Hoyer (lectorat), Pascal Marchon, Mathias Tanner

Graphisme: Oliver Salchli, Bienne

Impression: Witschidruck, Nidau

2^{ème} édition, 2021

LIENS ET LITTÉRATURE

www.adamim.ch (Verein gleichgeschlechtlich liebender Männer im Kirchendienst)
<http://cplush.ch> (chrétien-ne-s et homosexuel-le-s)
www.dialogai.org/activites-communautaires/ch-chretien-ne-s-et-homosexuel-le-s/
www.du-bist-du.ch (Beratungs- und Infoplattform für junge Menschen und Fachpersonen zu Themen der sexuellen und geschlechtlichen Vielfalt)
www.gendercampus.ch/fr/
www.genderbread.org
www.ippf.org (International Planned Parenthood Federation)
<http://lelab.church/lgbtqiqa/> (Groupe de parole jeunes LGBTIQ+ du LAB (18–45 ans))
www.los.ch (Organisation faitière Suisse des femmes lesbiennes, bisexuelles et queer)
www.pinkcross.ch (Fédération suisse des hommes* gais et bi)
www.tgns.ch (l'association suisse des personnes trans, c'est-à-dire transgenres, transexuelles ou transidentitaires)
www.vogay.ch (Association vaudoise pour la diversité sexuelle et de genre)

Laure Bereni et al., Introduction aux études sur le genre.

2^{ème} édition revue et augmentée. De Boeck Supérieur s.a., Bruxelles 2012.

Michael Braunschweig, Isabelle Noth, Mathias Tanner (Hg.), Gleichgeschlechtliche Liebe und die Kirchen. Zum Umgang mit homosexuellen Partnerschaften. Zürich 2021.

Ursula Christen, Schwule Söhne – lesbische Töchter: Wie Eltern den Weltwandel zu Homosexualität erlebt und mitgestaltet haben. Interact, Luzern 2017.

Cuvillier Elian, Nicolas Charles, Bénir les couples homosexuels?
Les enjeux du débat entre protestants. Edition: Olivétan 2015.

Peter Dabrock u.a. (Hg.), Unverschämt – schön. Sexualethik: evangelisch und lebensnah. Gütersloh 2015.

Margret Göth, Ralph Kohn, Sexuelle Orientierung in Psychotherapie und Beratung. Berlin, Heidelberg 2014.

Isolde Karle, «Da ist nicht mehr Mann noch Frau...» Theologie jenseits der Geschlechterdifferenz. Gütersloh 2006.

Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft GEW (Hg.), Für eine Pädagogik der Vielfalt: Argumente gegen ultrakonservative, neu-rechte und christlich-fundamentalistische Behauptungen. Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft GEW, Frankfurt am Main, 2016.

Nicole Rochat, Homosensibilité et foi chrétienne. Edition: Olivétan 2021.

Brigitte Ruckstuhl, Elisabeth Ryser, Zwischen Verbot, Befreiung und Optimierung. Sexualität und Reproduktion in der Schweiz seit 1750. Interact Verlag, Luzern 2018.

Luzia Sutter Rehmann, Art. Ehe/Ehescheidung, in: Frank Crüsemann u.a. (Hg.), Sozialgeschichtliches Wörterbuch zur Bibel. Gütersloh 2009.

Travail, genre et sociétés. Enseigner le genre, Carnet 31/2014. La Découverte, Paris 2014.

WHO-Regionalbüro für Europa und Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung BZgA, Standards für die Sexualaufklärung in Europa, Köln, 2011.

